

VALAIS EXCELLENCE



En 2017, le Conseil communal de Savièse décidait d'entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention des certifications **Valais Excellence, ISO 9001 et ISO 14001**. Il démontrait ainsi sa volonté de doter l'administration communale d'une organisation structurée, orientée vers des prestations et services de qualité, respectueuse de l'environnement et s'inscrivant dans des objectifs de développement durable.

Parallèlement, le Conseil communal a aussi choisi de se doter d'un plan stratégique fixant des objectifs à réaliser d'ici à l'horizon 2030. Ce plan directeur a été construit avec la participation de la population et représente un important fil rouge pour l'exécutif communal, lui permettant de planifier un développement harmonieux et respectueux de Savièse.

Ces deux décisions clés ont influencé positivement l'administration communale et lui ont permise :

- > de consolider ses fondements en précisant les rôles et tâches de chacun,
- > de connaître et mieux comprendre les attentes des parties intéressées,
- > de créer une certaine transversalité entre les différents services,
- > de passer de la tradition essentiellement orale à celle de l'écrit dans la transmission des informations et des procédures internes,



« **Connais-toi toi-même** » Socrates

Ainsi en apprenant à mieux se connaître durant toutes les étapes qui ont jalonné le parcours jusqu'à la certification, l'administration communale s'est dotée d'un système qualité qui se veut pragmatique et qui s'inscrit dans la durée comme en témoigne la **charte**.



Avec sa certification, la commune de Savièse bénéficie aujourd'hui d'outils de gouvernance qui répondent à un souci d'amélioration continue et qui s'inscrivent positivement dans ses objectifs de développement durable tout en lui permettant de mener à bien sa stratégie « Savièse 2030 ».